

DOSSIER : LA LSF DANS L'ACCÈS DES SOURDS À L'ÉCRIT DES HYPOTHÈSES À LEUR VALIDATION

Dossier coordonné par Claire-Lise VELTEN

Les textes qui suivent composent un dossier rendant compte d'un colloque organisé par l'AFL les 18 et 19 novembre 2010 à la médiathèque Marguerite Duras, rue de Bagnole à Paris (20ème).

Le sujet de ce colloque était **La LSF dans l'accès des sourds à l'écrit : des hypothèses à leur validation**. On lira donc l'essentiel des interventions et des débats qui se sont déroulés pendant ces 2 journées alors que la situation éducative des élèves sourds en France est en pleine évolution. La loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées du 11 février 2005 reconnaissait la LSF comme langue d'enseignement et donnait aux parents le droit du choix de la langue d'éducation pour leurs enfants sourds. En 2008 et 2009 des articles parus au Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale définissaient les programmes communs d'enseignement de et en LSF de l'école maternelle au lycée. Au fur et à mesure, des pôles LSF se mettent en place pour permettre aux élèves sourds d'avoir un parcours scolaire bilingue complet de la maternelle au lycée. Il semblerait donc que toutes les conditions soient réunies pour un enseignement en LSF et français écrit, et qu'ainsi le fameux constat du rapport Gillot puisse être contredit, étant la conséquence d'un siècle d'interdiction de l'utilisation de la Langue des Signes et d'un recours aux méthodes exclusivement oralistes. La surdité ne constitue pas un obstacle à l'apprentissage de la langue écrite si tant est que les situations pédagogiques s'appuient sur le fait que LSF et écrit sont tous deux des langues pour l'œil et qu'un travail contrastif permanent puisse avoir lieu.

Avec la mise en place de ces situations éducatives bilingues, il semble incontournable de réaffirmer la place et le rôle de la Langue des Signes dans l'apprentissage et le perfectionnement de la lecture pour les élèves sourds. Le fait qu'elle soit une langue n'est plus discutable, elle doit être la langue première (la langue maternelle) des enfants sourds. Elle permettra par la suite à l'élève, par transfert de connaissances du fonctionnement de la langue et en tant que langue des apprentissages, de devenir expert dans la langue seconde que constitue l'écrit.

Sur le terrain le cadre d'enseignement bilingue est assez hétérogène. Il paraît nécessaire d'interroger les différentes conditions de sa mise en œuvre, d'en analyser les aspects positifs et ceux qui resteraient à améliorer afin de parvenir à ce que les acquisitions soient les plus favorables dans les deux langues. Les conditions d'accès à l'écrit grâce à la LSF, la découverte et l'analyse d'albums de littérature de jeunesse, ainsi que les conditions de mise en situation de production d'écrits avec les élèves sourds seront abordés dans le cadre d'ateliers, comme autant de points de départ à une réflexion théorico-pratique commune aux divers cadres bilingues.

Ce colloque a constitué un temps d'échanges entre les différents acteurs concernés par l'enseignement et la formation des personnes sourdes pour l'accès au français écrit et dans la promotion de la lecture à destination de ce public. Il sera aussi l'occasion de présenter le projet Vidéographix, dispositif en ligne d'apprentissage et de perfectionnement du français écrit grâce à la Langue des Signes.

p.39 → Introduction (Michel PIRIOU)

p.40 → De la surdité à la production écrite (Anne VALIN)

p.45 → Qu'est-ce que la pédagogie bilingue ? (Élise LEROY) *

p.51 → Sourds, surdité, oralité et scripturarité des langues : paradoxes et enjeux (Brigitte GARCIA)

p.57 → Ateliers : La LSF dans l'accès à l'écrit des sourds

Témoignages de pratiques

p.59 → (Catherine TEXIER)

p.63 → (Chrystell LAMOTH)

p.66 → Analyse des particularités observées dans les productions écrites d'adultes sourds (Marie PÉRINI)

Analyse de pratiques

p.76 → (Hedwige DAUTREY & Sandra RECOLLON) *

p.81 → Le projet Vidéographix (Claire-Lise VELTEN)

* Un diaporama adjoint au texte est consultable sur le site de l'AFL www.lecture.org